



FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES - FDT

PRIORITÉS D'INTERVENTION 2018 - 2019

a

Adoption par le Conseil de la MRC de Pierre-De Saurel
Séance ordinaire du 11 avril 2018
(résolution 2018-04-126)

Les dix orientations retenues sont :

- Diversifier et pérenniser l'économie;
- Revitaliser et embellir le milieu;
- Améliorer l'environnement;
- Mettre en valeur les attraits et développer les activités touristiques et culturelles;
- Mobiliser et impliquer les citoyens;
- Développer l'offre de loisir libre et encadrée;
- Créer et améliorer l'accès aux services de proximité;
- Développer le secteur résidentiel et revitaliser certains secteurs;
- Soutenir le développement du transport collectif ou alternatif;
- Attirer de nouvelles familles et contrer l'exode des jeunes.